



# FONDS PROJETS STRUCTURANTS (FPS)

Le FPS est un outil financier complémentaire  
au Fonds local d'investissement (FLI) pour encourager  
le démarrage, la croissance et la relève d'entreprises.

## Description du fonds

- Prêt de 25 000 \$, qui peut être combiné aux 150 000 \$ disponibles dans le FLI.
- Portion convertible en contribution non remboursable de 5 % à la fin (selon le respect des conditions).
- Amortissement sur 5 ans.
- Un moratoire de 3 mois sur le capital pourra être accordé.
- Le taux d'intérêt sera établi en se basant sur le taux préférentiel + prime de risque en lien avec le projet.
- Des frais d'analyse de dossier de 1 % seront prélevés à la source au versement du prêt.
- Un cautionnement personnel pourrait être exigé.
- En vue de l'obtention du financement, le promoteur ou l'entreprise devra accorder un minimum de 25 000 \$ dans son montage financier au Fonds local d'investissement (FLI) géré par le CLD RN.

## Critères d'admissibilité

- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Avoir les compétences pour mener à bien le projet.
- Siège social et activités localisés sur le territoire de Rouyn-Noranda.
- Travailler à temps plein dans l'entreprise.
- Solidité et viabilité financière du projet et de l'entreprise/entrepreneur.
- Avoir une mise de fonds acceptable allant de 10 à 15 % de la totalité du projet.
- Démontrer que l'aide financière est essentielle à la réalisation du projet.

## Des questions?

D'autres conditions et exclusions peuvent s'appliquer.  
Pour de plus amples informations, contactez un de nos conseillers.

819 762-0142 | [info@cldrn.ca](mailto:info@cldrn.ca)